

faut pour cultiver la terre, avoir de l'intelligence comme pour toute autre occupation.

L'éducation mérite aussi notre attention ; il nous faut un système général. Nos écoles supérieures peuvent maintenir la comparaison avec les institutions des pays plus avancés que le nôtre. Dans les campagnes, il faudrait, je crois établir un système compulsoire d'enseignement. Après avoir parlé de la loi d'éducation, M. Robertson fait allusion aux incendies qui ont dévasté le pays, déplore la guerre qui dévore l'Europe, et fait voir, par une comparaison, qu'il n'y a pas sur la face du globe beaucoup de peuples plus heureux que nous.

Au Conseil Législatif, l'hon. M. Archambault a profité de l'occasion que lui offrait une interpellation pour expliquer les motifs qui ont déterminé le gouvernement à nommer le Revd. M. Chartier, agent d'immigration et de colonisation pour les Cantons de l'Est.

Le prêtres seuls, suivant l'honorable commissaire, exercent assez d'influence sur nos populations pour les décider à s'établir dans les places nouvelles ou pour déterminer ceux de nos compatriotes qui vivent aux États-Unis à revenir dans le pays. Plusieurs membres du clergé ont réussi à coloniser des endroits où les laïques, après des efforts extraordinaires, n'avaient pu établir un seul colon.

Quant à la nomination de M. l'abbé Chartier en particulier, il a prouvé par des faits qu'elle est excellente. Grâce à l'énergie et à l'activité de cet habile agent, beaucoup de cultivateurs des vieilles paroisses ont visité les Cantons de l'Est et plusieurs y ont pris des terrains. Déjà soixante-dix familles se sont établies dans les cantons de Barford, Hereford, Clifton, Auckland, Newport et Ditton.

Relativement au repatriement des canadiens émigrés aux États-Unis, il réussit bien. Les seuls renseignements que M. Chartier a fournis aux délégués de la convention canadienne de St. Albans ont induit deux cents familles à lui écrire pour obtenir les moyens de revenir au Canada. Cent familles veulent revenir immédiatement et leur retour n'est différé que par M. Chartier lui-même, qui leur conseille de ne pas revenir sans avoir au moins 300 ou 400 piastres d'épargnes.

Douze autres canadiens de Natick ont déjà acheté des terres dans Chesham et dans Ditton.

M. l'abbé Chartier a distribué parmi les canadiens résidant aux États-Unis deux cents exemplaires de la brochure sur l'immigration et il prépare actuellement un pamphlet donnant tous les détails possibles sur les Cantons de l'Est, ce qui ne l'empêche pas de parcourir les vieilles paroisses pour combattre l'émigration chez les américains et montrer tous les avantages qu'offrent les Cantons de l'Est aux jeunes cultivateurs désirant s'établir.

Après ces explications, l'hon. M. Hale s'est déclaré satisfait de la nomination de M. Chartier, qu'il avait critiquée indirectement la semaine dernière.

Pour ce qui regarde l'immigration étrangère, elle se dirige aussi vers les Cantons de l'Est, M. Thomas agent à Québec, en a expédié à lui seul deux cent soixante-sept, sans compter vingt-cinq autres qui s'y sont rendus d'eux-mêmes. L'agent de Montréal, M. Belle, a dirigé aussi dans les cantons environnant Sherbrooke sept cent trente-cinq immigrants, sur les dix-huit cent sept qu'il a reçus pendant le cours de l'été.

Ces succès sont fort encourageants et pour peu que ce progrès continue, les Cantons de l'Est, déjà si florissants, seront avant longtemps une des parties les plus riches du pays. L'avenir de ces populations est en quelque sorte entre les mains de M. l'abbé Chartier, qui saura se montrer leur bienfaiteur.

LE DIABLE EST JALOUX CETTE ANNÉE.

ATTENTION !!

Monsieur le rédacteur,

Hier une feuille *archi pourrie* me tombant, comme par hasard, sous la main, j'y vis une insulte des plus honteuses, lancée à la face du public, contre plusieurs gentils hommes—tous hommes de dévouement et d'énergie, auxquels on n'a rien à reprocher, si ce n'est qu'ils *endurent leur bête plutôt que la tuer*, comme le dit un vieil adage.

Vraiment, le peuple honnête doit être grandement indigné d'entendre toujours débiter, par *Satellites* du vieux *Charlot*, je ne dirai pas seulement, de semblables mensonges, mais des stupidités qui sentent leur homme.

Cela n'est pas étonnant, Monsieur le Rédacteur ; car, comme on le sait, quand le loup a faim, et qu'il voit de la nourriture chez son voisin—pourtant acquise à la sueur de son front et avec la plus grande honnêteté,—il fait des efforts inouis pour la *gloutonner*, et ne le pouvant pas, il *hurl* et fait retentir les échos d'alentour de ses cris désespérés. Et le peuple, avec calme—car il le sait nullement dangereux, dit alors : *Le loup fait le diable à quatre ; il a faim, mais on n'a pas se jeter dans sa terrible gueule*, et il a raison.

Si j'entends encore *hurler* le loup, Monsieur le Rédacteur, vous voudrez bien m'accorder un tout petit espace et nous le donnerons sans pitié, qu'un seul coup de griffe. Pas plus que cela !!

car, davantage pourrait répandre toute la pourriture et les immondices qu'il contient au milieu de la bonne population de votre pays.

Va, gros Coquin : cache tes oreilles !

UN PATIENT.

Nous sommes obligés de remettre au prochain numéro plusieurs articles que nous avons reçus.

Monsieur le Rédacteur,

Un ami m'écrit ces mots que vous voudrez bien enregistrer dans vos aimables colonnes pour l'intérêt du public en général. Voici ce qu'il m'écrit. Les gouttes Anti-Cholériques du fameux Docteur Crevier, de St. Céair, Comté de Rouville lesquelles vous m'avez laissées lors de votre départ pour le beau Canada, ont produit sur plusieurs personnes auxquelles j'ai administré de ces susdites gouttes, des effets, je pourrais dire, presque miraculeux.

Ces personnes étaient éprises du Choléra Asiatique, et en moins de deux heures, elles furent complètement guéries.

Et je l'affirme hautement ces personnes, à l'heure où je vous écris ces quelques mots, seraient au nombre des trépassés sans le puissant secours de ces fameuses gouttes que tout le monde devrait avoir dans sa maison.

Ces gouttes non-seulement guérissent le Choléra, mais aussi, elles font disparaître en peu de temps le mal de dents, et les maux de tête, la dyspepsie, les indigestions ou indispositions de l'estomac, et le dyssentérie si commune de nos jours.

Nul doute, ajoute-t-il, que ce Monsieur a bien mérité du public. Pour ma part, je lui en témoigne beaucoup de reconnaissance, et lui souhaite, en même temps, un débit considérable de ses gouttes.

L'AMI DES SOUFFRANTS.

P. S.—Tous les journaux du pays sont respectueusement priés de reproduire dans l'intérêt du public en général.

En commençant notre deuxième année, un vénérable ami du Diocèse de Trois-Rivières, nous écrit ce qui suit : "Permettez-moi, Monsieur, de vous présenter mon humble mais sincère félicitation sur votre journal."

"L'impression, le format et la manière dont sont traités les sujets sont tout-à-fait de mon goût. Je crois sincèrement que nos cultivateurs ne sauraient lire un journal plus intéressants pour eux."